

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 30-31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

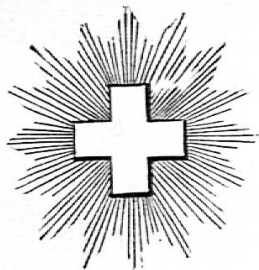
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^{os} 30-31.



LAUSANNE

23-30 juillet 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : XVI^{me} congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande.
— *Lettre de Paris.* — *Quel doit être le but de l'éducation?* — *Pensées.* —
Variétés. — PARTIE PRATIQUE : *Géologie, troisième leçon (avec clichés).* —
Programme développé d'un cours de langue maternelle pour le degré inter-
médiaire. — *Dictée.* — *Géométrie : Questions d'examen.* — *Dessin : La*
feuille d'érable et la feuille de marronnier.

XVI^{me} Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande, à Neuchâtel.

Les 17, 18 et 19 juillet 1904, le corps enseignant de la Suisse romande a tenu ses assises dans la bonne ville de Neuchâtel.

Dans un Congrès imposant, dont le présent compte rendu ne donnera qu'une idée bien imparfaite, instituteurs et institutrices ont étudié des questions importantes et joyeusement fraternisé.

Dimanche donc, dès 4 heures, arrivent les premiers congressistes. Le soleil brille clair et chaud ; les drapeaux flottent sur les principaux édifices publics ; la ville est en fête.

Les membres du Comité central assistent à une première séance au Collège latin et approuvent les différents rapports qui seront présentés dans les assemblées plénières. Ils prennent part ensuite au banquet qui est offert à l'hôtel du Soleil.

M. Léon Latour, président du Congrès, souhaite la bienvenue à tous. M. Jules Payot, recteur d'Académie à Chambéry, répond en termes charmants et se dit l'ami de tous ceux qui ont pour mission d'instruire la jeunesse. La tâche est noble, dit-il, mais elle est rude et pénible et rien n'est plus difficile que de faire d'un enfant, ayant tous les défauts des sujets d'une monarchie, le libre citoyen d'une république.

Les ennemis se lèvent nombreux et acharnés lorsque l'on veut le délivrer des mille traditions qui pèsent sur lui et l'oppriment, mais, qu'importe ! nous devons nous efforcer de faire des hommes.

A 8 heures, à la Cantine installée dans le préau du collège de la

Promenade, s'ouvre une soirée familière des plus réussies. *L'Harmonie* fonctionne comme musique de fête. Elle se fait applaudir à plusieurs reprises, tout particulièrement dans sa *Marche officielle du Tir fédéral de St-Gall 1904*. Plusieurs chœurs de l'*Orphéon*, des rondes enfantines et tournoi de « morgenstens », sous la direction de MM. Paul Payot, Eugène et Albert Richème ont l'honneur du bis. Pendant ce temps, les cartes de fête ont été distribuées et chacun regagne son logement.

De grand matin, lundi, les congressistes se rendent aux conférences. Devant une salle comble, M. J. Payot, auteur de l'admirable ouvrage sur *l'Education de la volonté*, développe le sujet captivant : « Enseignement de la composition française ». Le conférencier pose en fait la difficulté de cet enseignement et la pauvreté des résultats obtenus. Il veut délaissier la voie suivie jusqu'ici et fait le procès du travail ingrat des corrections.

L'enseignement de la composition française doit être une éducation de la volonté dans sa forme la plus élevée : *l'attention volontaire*, et non un asservissement de l'esprit.

Nous ne devons pas, sous prétexte de corriger une composition, nous substituer à l'élève et, pour ainsi dire, penser à sa place. L'essentiel n'est pas de corriger le travail, mais bien l'enfant et pour cela nous devons l'amener à faire un effort joyeux d'observation, d'attention et de volonté. Souvenons-nous que les attentifs sont les meilleurs élèves, que ce n'est pas nécessairement par l'intelligence que l'on réussit, mais par l'énergie de la volonté. Maîtres et psychologues ont également joui de cette causerie spirituelle et profonde. Tous ont admiré le charme et la simplicité du langage, la clarté de l'exposé.

A la même heure M. Rufener, professeur au Gymnase cantonal de Neuchâtel, donnait aussi une conférence sur les « Progrès récents dans le domaine de l'électricité ». En voici le compte-rendu, d'après la *Suisse libérale* : Séance très intéressante, essentiellement expérimentale, dans laquelle le sympathique professeur a exposé, avec la clarté qu'on lui connaît, l'état actuel des recherches scientifiques dans le domaine de l'électricité. M. Rufener fait en quelques mots l'histoire du problème des ondes électriques : expériences de Fresnel, théories de Maxwell et découvertes relativement récentes de Hertz, établissant les rapports très intimes qui existent entre les phénomènes électriques et les phénomènes lumineux.

C'est l'étude des propriétés des ondes électriques qui a conduit à la découverte de la télégraphie sans fil. M. Rufener en expose rapidement la théorie et en présente les appareils principaux, dont il fait voir le fonctionnement.

Tous les efforts des savants modernes tendent à raccourcir la longueur des ondes électriques, et le jour où l'on aura pu la réduire à celle des ondes lumineuses, le problème de l'éclairage électrique sera considérablement simplifié : toutes les ondes élec-

triques seront lumineuses. Une série d'expériences, avec les courants alternatifs à haute fréquence, forme la dernière partie de cette instructive conférence.

Les participants assistent ensuite à l'Assemblée générale, au Temple du Bas. Ici, tout est richement décoré, les draperies aux couleurs fédérales se marient agréablement aux écussons cantonaux et aux plantes vertes sous lesquelles disparaissent et la chaire et la tribune.

Un morceau d'orgue de M. Quinche, professeur, un chœur d'ensemble : *O mon beau pays* et un solo de soprano de Schubert, magistralement exécuté par Mlle P. Quartier-la-Tente, ouvrent la séance.

M. Ed. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'instruction publique, président d'honneur, est à la tribune. Il souhaite la bienvenue à tous les participants du XVI^{me} Congrès. Il rappelle que c'est la quatrième fois que Neuchâtel à l'honneur de recevoir la Société pédagogique de la Suisse romande qui fête aujourd'hui le XL^{me} anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, en 1864, qu'elle fut créée, grâce à la persévérante initiative de deux instituteurs neuchâtelois, MM. Biolley et Villommet.

Dans un discours d'une noble envolée, d'une voix vibrante de patriotisme et de conviction, l'honorable chef du Département réclame un enseignement toujours plus libéral, plus national, plus social.

Il souhaite que notre peuple comprenne bientôt la grandeur et la difficulté de la tâche de l'instituteur pour en faire non seulement un homme aimé et respecté, mais aussi l'ouvrier le mieux rétribué.

La parole est donnée ensuite à M. Gailloz, instituteur à Puidoux, auteur du consciencieux rapport sur la première question à l'ordre du jour :

Les examens de recrues, tels qu'ils sont organisés aujourd'hui, permettent-ils d'apprécier à leur juste valeur :

- a) *le développement intellectuel et moral de la jeunesse suisse ;*
- b) *l'enseignement donné dans nos écoles primaires ?*

Eventuellement, quelles modifications pourrait-on apporter à leur organisation ?

Outre M. Gailloz, plusieurs orateurs : MM. Latour, Scherf, Gobat, Faillettaz, Jacot, Baatard, Tripet, Rosier, etc., prennent part à la discussion et les conclusions du rapport sont adoptées, avec cette réserve que les deux premières seront renvoyées pour étude à la conférence des chefs des Départements. Les questions d'histoire et de géographie seront maintenues, avec l'instruction civique, comme branche d'examen.

Les conclusions adoptées sont les suivantes :

1. Afin d'apprécier plus exactement l'état de l'instruction primaire en Suisse, il est désirable d'instituer au terme de la scolarité un examen de sortie, obligatoire pour les deux sexes, à la suite duquel les élèves méritants auraient droit à un certificat d'études primaires.

2. L'organisation et la direction de ces examens de sortie seraient laissées aux cantons. La Conférence intercantonale des chefs de département de l'instruction publique est priée d'étudier au plus tôt cette question.

3. En raison des services qu'ils peuvent rendre encore au point de vue civil et militaire, les examens fédéraux des recrues seront maintenus. Ils viseront avant tout, aux termes de l'art. 27, à s'assurer que les jeunes gens possèdent une instruction suffisante pour exercer leurs devoirs civiques et sociaux.

4. Pour répondre mieux à ce but, nous demandons que le Règlement fédéral de 1879, qui régit la matière, soit prochainement l'objet d'une revision complète.

Cette revision portera sur les points suivants :

a) LECTURE. On fera un choix mieux gradué des morceaux pour les proportionner davantage au développement si différent des recrues. On insistera moins sur un compte rendu littéral ou de mémoire, que sur la manière intelligente dont la lecture a été faite.

b) RÉDACTION. On proposera toujours et partout des sujets facultatifs et des sujets obligatoires, ces derniers étant appropriés au degré de culture des recrues, tel qu'il ressortira de l'examen de lecture.

c) CALCUL ÉCRIT. Les problèmes seront encore plus usuels et d'une application réellement pratique.

d) CALCUL ORAL. Quelques questions simples et bien graduées seront soumises aux recrues qui résoudront de vive voix et séparément chaque problème.

e) CONNAISSANCES CIVIQUES. L'examen portera sur l'instruction civique et sur les questions d'histoire nationale et de géographie. Les interrogations devront tenir compte davantage de la position sociale des recrues, des connaissances élémentaires développées par la réflexion, le travail personnel et l'expérience des jeunes gens.

5. L'échelle d'appréciation de 1 à 5 sera maintenue.

6. Les examens pédagogiques seront indépendants et séparés du recrutement. Ils le précéderont toujours et auront lieu à une autre époque, si possible au printemps, du 1^{er} mars au 1^{er} juin.

7. Pour faciliter les recrues des régions montagneuses ou reculées, on réorganisera les arrondissements de recrutement, de telle façon que les chefs-lieux de ces circonscriptions soient plus rapprochés et que le maximum journalier des recrues à examiner soit réduit le plus possible.

8. Le nombre des experts fédéraux sera augmenté. Ils ne pourront en aucun cas fonctionner dans leur propre canton.

9. Les notes d'examen ne seront plus inscrites dans le livret de service. Cette inscription se fera sur un bulletin spécial et distinct du livret.

10. La publication des résultats d'ensemble n'aura plus lieu que tous les trois ans. Il sera tenu plus largement compte à l'avenir de l'étendue territoriale, du nombre et des occupations, de l'organisation et de la fréquentation scolaires, en un mot des conditions géographiques et ethnologiques des différents cantons de la Suisse. A cet effet, les résultats d'un canton devront être classés en se basant sur la profession des recrues.

11. Les jeunes gens atteints d'infirmités corporelles et mentales graves, telles que cécité, surdité, idiotie, surdi-mutité, restent dispensés de l'examen pédagogique.

Les faibles d'esprit à des degrés divers peuvent l'être également sur le vu d'une déclaration signée des autorités scolaires, du médecin et de l'instituteur qui ont suivi la scolarité ou le développement retardé du jeune homme. Ces exemptions seront accordées suivant une méthode uniforme dans tous les arrondissements de recrutement.

Les recrues anormales placées dans des asiles spéciaux seront attribuées, non

à la commune ou au district où elles sont hospitalisées, mais à leur commune d'origine.

Mlle Challandes, institutrice à Neuchâtel, obtient de vifs éloges pour son distingué travail sur le deuxième sujet à l'étude :

L'école primaire actuelle donne-t-elle à la jeune fille une éducation en rapport avec les exigences de la vie ?

Comment cette éducation pourrait-elle être complétée avantageusement ?

MM. Henri Magnin, directeur des écoles de la ville de Neuchâtel, Rosier professeur, Neuhaus, Marchand, etc., et Mlle Willy, de Genève présentent quelques observations, et les conclusions suivantes sont adoptées, avec un léger amendement relatif aux cours professionnels :

1. La tâche essentielle de l'école primaire est de donner aux jeunes filles, tout comme aux jeunes garçons, une bonne éducation de l'esprit et une instruction solide qui puisse servir de base à un apprentissage quelconque. A ce point de vue, les programmes actuels sont suffisants.

2. En revanche, l'école doit aussi tenir compte du fait que la plupart des jeunes filles qui la fréquentent seront appelées à tenir un ménage et à élever une famille. Elle pourrait les y préparer mieux qu'elle ne le fait actuellement.

3. Elle pourrait le faire :

I. En accordant une importance plus grande à l'enseignement :

a) de la gymnastique,

b) de l'hygiène — y compris les soins à donner aux petits enfants,

c) de l'économie domestique,

d) des travaux à l'aiguille.

Revoir le programme de ces cours et veiller surtout à ce qu'il soit intégralement appliqué.

II. En introduisant dans le programme de dernière année :

a) des exercices pratiques de tenue de ménage,

b) des lectures accompagnées de causeries sur les devoirs de la femme dans la famille et, en particulier, sur l'éducation des enfants.

4. Il est à désirer que l'éducation que la jeune fille reçoit à l'école primaire soit complétée :

a) Par des cours complémentaires obligatoires pour les jeunes filles qui quittent l'école avant l'âge de seize ans ;

b) Par des cours professionnels facultatifs.

5. L'opportunité et le programme éventuel de ces cours devraient être mis à l'étude.

Pendant le banquet s'ouvre une véritable joute oratoire sous l'habile direction de M. Hintenlang, instituteur à Noiraigue. M. Du Bois, pasteur, porte le toast à la patrie ; M. Camille Decoppet, chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, celui aux ouvriers de l'école populaire ; M. Latour, inspecteur, remercie toutes les autorités et toutes les personnes qui facilitent le développement de l'école de la démocratie ; M. J. Payot apporte aux instituteurs romands le salut fraternel de leurs collègues des deux Savoie, etc., etc.

M. Latour, président du Comité central, appelle ensuite à la tri-

bune les vétérans de l'enseignement, membres de la Société. C'est alors un noble défilé de têtes blanches et sympathiques. La cérémonie est profondément touchante ; et, lorsque le président remet à chacun de ces vieux lutteurs une modeste couronne de laurier et donne à tous l'accolade, un souffle empoignant d'enthousiasme et de fierté passe sur l'assemblée ; presque tous les yeux se mouillent de larmes.

Les lauréats sont les suivants :

MM. François Février, la Chaux-du-Milieu (50 ans d'enseignement) ; Daniel Colomb, les Bayards (47 ans) ; F.-F. Schorpp, la Chaux-de-Fonds (47 ans) ; Albert Gylam, inspecteur, Courtelary (47 ans) ; Henri Béguin, Rochefort (45 ans) ; O.-E. Stoll, Neuchâtel (43 ans) ; E. Magnin, Buttes (42 ans) ; F. Tripet, Neuchâtel (42 ans) ; Louis Pelet, Lausanne (42 ans) ; Ch. Thorens, Genève (35 ans) ; tous encore en fonctions.

Puis des vieux serviteurs aujourd'hui retraités : MM. Justin Grisel, Travers (60 ans d'enseignement) ; Louis Berlincourt, Neuchâtel (53 ans) ; H. Jacot, Neuchâtel (50 ans) ; Jules Bertrand (Neuchâtel (50 ans) ; R. Jaquet, Berne (50 ans) ; Jayet, Châtillens (50 ans) ; Girard, Neuchâtel (39 ans) ; Pingoud, Chailly sur Lausanne (36 ans) ; Lavanchy, Neuchâtel (36 ans) ; Renaud, Auvernier (35 ans).

De 5 à 7 heures, visite aux musées et curiosités de la ville, puis deuxième soirée familière.

La musique « Union tessinoise » qui a fonctionné pendant le banquet est remplacée par l'Orchestre Sainte-Cécile. Le clou de la soirée fut la représentation du « Rêve d'un congressiste », Fantaisie scolaire, en deux tableaux avec chants, ballet, ronde enfantine, par M. Albert Matthias. Musique de M. C. Furrer, et ballet des Narcisses dirigé par M. Eug. Richème.

Les spectateurs, extrêmement amusés par cette Revue humoristique — quelque peu satirique —, ont fait à l'auteur une chaude ovation. L'interprétation a été excellente et le public n'a point ménagé ses applaudissements au brave papa Boncœur et à chacun des 130 interprètes. Neuchâtel a un corps enseignant d'élite, de bien jolies institutrices qui jouent et chantent à merveille et de distingués instituteurs qui font aussi bien la classe du bon vieux temps que l'école en l'an 2000, sous la domination chinoise¹.

Après deux chœurs du corps enseignant de Neuchâtel et environs, un bal animé s'organise dans la hallé de gymnastique. Il est tard, bien tard, lorsque les derniers valseurs regagnent leurs pénates. Il est tard, et le tram ne marche plus sur les routes de

¹ Le Comité des Récréations du XVI^e Congrès scolaire porte à la connaissance des membres du corps enseignant qu'il reste encore un certain nombre d'exemplaires de la pièce de M. Albert Matthias : « Le rêve d'un congressiste ». Les personnes qui désireraient se procurer ce souvenir sont priées de s'adresser à la rédaction de l'*Educateur*, à Lausanne, ou directement à M. F. Hoffmann, instituteur à Neuchâtel. (Prix fr. 0,50.)

Saint-Blaise ou de Serrières, mais qu'importe la longueur du chemin, il fait si beau ! et il y a tant de joie dans nos cœurs !

Mardi, à 7 1/2 heures du matin, les sections cantonales se réunissent séparément au Collège des Terreaux pour procéder à la nomination des membres du nouveau Comité central. Celui-ci sera, conformément aux statuts, composé des présidents des sections cantonales : M. Gylam, inspecteur à Corgémont, pour le Jura bernois ; M. Rosselet, instituteur à Bevaix, pour Neuchâtel, et F. Meyer, instituteur, à St-Prex, pour Vaud, puis des délégués suivants :

Berne : MM. Duvoisin, directeur de l'Ecole normale, Delémont ; Baumgartner, instituteur, Bienne ; Châtelain, inspecteur, Porrentruy ; Möckli, instituteur, Neuveville ; Sautebin, instituteur, Saicourt ; Cerf, maître secondaire. Saignelégier.

Neuchâtel : MM. F. Hoffmann et W. Brandt, instituteurs, Neuchâtel ; L. Latour, inspecteur, Corcelles ; L. Rusillon, instituteur, Couvet ; C.-A. Barbier, instituteur, La Chaux-de-Fonds.

Vaud : MM. Rochat, Yverdon ; J. Cloux, Lausanne ; Baudat, Corcelles ; Dériaz, Baulmes ; J. Magnin, Lausanne ; J. Magnenat, Oron ; Faillettaz, Arzier ; Guidoux, Pailly ; Guignard, Veytaux ; E. Briod, Lausanne ; E. Visinand, La Rippe, et H. Martin, Lausanne, tous instituteurs.

Valais : MM. Blanchut, instituteur à Collonges, et Michaud, instituteur à Bagnes.

Schweizerischer Lehrerverein : M. Fritschi, conseiller national, à Zurich.

Società degli amici dell Educazione del popolo : M. Nizzola, professeur à Lugano.

La section de Genève, peu représentée au Congrès, renvoie à plus tard, la nomination de ses délégués.

La deuxième Assemblée générale s'ouvre à 9 heures, sous la présidence de M. Latour, président du Comité central, qui donne connaissance du rapport général sur la marche de la Société pendant les années 1901-1904. Il adresse un souvenir ému au regretté Alfred Thiébaud, membre du Bureau, décédé subitement après une séance préparatoire du Congrès. Il mentionne le travail de la Commission pour le choix des lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires. Il rappelle la visite, en Suisse, d'un groupe d'instituteurs français qui ont cherché à créer un comité international d'éducateurs ; idée grande et généreuse, mais dont la réalisation paraît prématurée, alors que tant de questions plus importantes s'imposent encore à notre attention.

Parlant des cours de vacances, M. Latour émet le vœu que les cours romands alternent avec ceux donnés dans la Suisse allemande. Les finances et les bonnes volontés s'épuiseront ainsi moins vite et les cours risqueront moins de tomber avant d'avoir donné tous leurs fruits.

M. le président rend un hommage mérité à M. le conseiller fédéral Ruchet, qui a su mener à bon port la question si épineuse des subventions scolaires. Il exprime, au nom de tous, la plus profonde reconnaissance aux cantons qui ont affecté tout ou partie de ces subventions à l'amélioration de la situation du corps enseignant. Il recommande l'*Agenda des Ecoles* au bon accueil des membres de la Société et termine en remerciant M. Guex, le distingué directeur de *l'Educateur*, pour le dévouement avec lequel il dirige notre journal, M. Ch. Perret, le gérant modèle, pour toute la correction qu'il apporte à l'accomplissement de son mandat, M. Hoffmann, instituteur à Neuchâtel, l'âme de l'organisation du présent Congrès.

M. Ch. Perret, trésorier, présente les comptes du dernier exercice. La Société comprend aujourd'hui 2971 membres, dont 1203 Vaudois, 575 Jurassiens, 454 Neuchâtelois, 317 Genevois, etc. Les comptes bouclent par un léger boni.

La caisse de secours, alimentée en grande partie par la vente de l'*Agenda*, a distribué fr. 1172 à des sociétaires malheureux; elle possède actuellement un solde actif de 5017 fr. 25.

M. Möckli lit le rapport de la Commission de vérification des comptes et ceux-ci sont adoptés sans modification.

M. F. Guex, directeur de l'Ecole normale vaudoise, présente un très substantiel rapport sur l'activité de *l'Educateur*. Il justifie la façon dont il a compris le rôle de ce journal, comptant plus de 2000 abonnés et avantageusement connu bien au-delà de nos frontières. Organe de toute la Suisse romande, *l'Educateur* doit chercher toujours plus à rapprocher et à unir tous les travailleurs de l'école; il ne doit donc pas se jeter dans la mêlée des partis pour semer la haine et la division. M. Guex indique encore quelques améliorations pratiques à apporter à notre journal, principalement en ce qui concerne l'adjonction de bulletins d'hygiène et de bibliographie.

Par acclamation, M. Guex est confirmé dans ses fonctions de rédacteur en chef de *l'Educateur* et M. Perret dans celles de trésorier-gérant.

M. Lucien Baatard réclame pour Genève l'honneur d'avoir le Bureau du Comité central et d'être le siège du prochain Congrès. Il propose M. le docteur Vincent, directeur de l'instruction publique du canton de Genève, comme président d'honneur, et M. Rosier, professeur à l'Université, comme président effectif, M. F. Lagotala, pour vice-président, et M. Amédée Charvoz, pour secrétaire.

Ces présentations sont acclamées et M. Rosier remercie au nom de la section de Genève.

M. Latour fait encore, en une vibrante improvisation, un chaleureux appel à tous les hommes d'école de nos cantons romands, principalement à ceux de Fribourg et du Valais, pour qu'ils viennent nombreux grossir les rangs de notre vieille Société pédagogique. Il espère aussi qu'elle réunira un jour, en un faisceau im-

sant de professeurs, de maîtres secondaires et d'instituteurs primaires, l'ensemble du personnel enseignant de notre pays.

Le dernier banquet est agrémenté par la musique des petits Armourins rouges. Comme le jour précédent, un service de poste, avec timbre spécial du Congrès, fonctionne à la cantine. Un nombre fabuleux de cartes sont expédiées de là aux quatre vents des cieux.

Citons parmi les orateurs : MM. Hoffmann, major de table ; F. Meyer, de St-Prex ; L. Baatard et Grosгурin, de Genève ; Faillettaz, d'Arzier, et E. Stoll, de Neuchâtel.

Par le plus beau temps du monde, sur un lac uni et pur, les congressistes font, en bateaux à vapeur, une excursion charmante à la Sauge, sur la Broye, puis une promenade jusqu'à Morat. Le programme : plaisir, cordialité, gaieté, bal et chant, fut plus qu'abondamment rempli.

Et... le XVI^e Congrès de la Suisse romande avait vécu. Des mains qui se tendent, des cœurs qui se serrent, des « au revoir » à Genève, et les congressistes reprennent le chemin de leurs foyers.

De l'avis de tous, le Congrès de Neuchâtel a été des plus réussis. L'organisation n'a rien laissé à désirer ; l'entrain, la cordialité et le meilleur esprit n'ont cessé de régner. Les logements étaient parfaits, les divertissements nombreux et variés, les questions à l'étude et les conférences de toute actualité, aussi nous faisons-nous un devoir de remercier tous nos chers amis de Neuchâtel. Le souvenir de ces belles journées restera gravé dans notre mémoire et nous en conserverons une riche moisson d'idées nouvelles.

JULIEN MAGNIN.

LETTRE DE PARIS

Je relaterai dans cette lettre trois faits assez importants qui se sont produits depuis moins d'un mois et qui intéressent directement notre enseignement primaire.

Le premier est le renouvellement du Conseil Supérieur de l'Instruction publique. Le corps électoral primaire, qui se compose des inspecteurs généraux de cet ordre, des inspecteurs d'Académie, des inspecteurs primaires, des Directeurs et Directrices d'écoles normales et d'écoles primaires supérieures, ainsi que des instituteurs et institutrices faisant partie des conseils départementaux — en tout 12 à 1300 personnes —, a eu pour sa part six membres à nommer. Les candidats, en nombre presque triple, avaient, suivant l'habitude, lancé des circulaires ou professions de foi pour faire connaître leurs idées sur les différentes questions de programmes, de méthodes et d'organisation qui pourront être soumises au Conseil pendant la durée de sa nouvelle législature.

A ces indications, légitimes et nécessaires, la plupart avaient cru devoir joindre des déclarations politiques motivées par la lutte des pouvoirs publics contre les congrégations et par la fondation récente

de l'« Union laïque des instituteurs patriotes ». Il appert clairement des résultats du scrutin que deux des anciens membres, qui n'ont pas été réélus, ont été battus sur ce terrain de la politique militante où leurs concurrents s'étaient placés pour les combattre. L'un était le principal fondateur de l'« Union » ; l'autre, comme rapporteur de la commission du contentieux, avait cru devoir proposer au Conseil, dans sa dernière session, de lever certaines oppositions faites par des Inspecteurs d'Académie à l'ouverture d'écoles privées. Les électeurs qui ont abandonné le premier l'ont blâmé d'avoir tenté, par un acte public, d'arrêter les progrès de l'internationalisme dans l'école ; — ceux qui ont retiré leur confiance au second ont paru vouloir signifier qu'un anticléricanisme sans nuances et sans esprit d'équité doit inspirer tous les jugements du Conseil siégeant comme tribunal d'appel. Tout cela est affaire d'opinion, et les opinions sont libres. Mais il n'en semble pas moins dangereux et regrettable aux esprits sages que des passions de sectes ou des raisons de partis déterminent le choix de nos représentants dans une assemblée purement administrative et qui se transforme à de certains jours en une cour de justice.

Du reste, ce n'est pas la seule ressemblance que les élections aux C. S. I. P., côté primaire, aient eue avec les élections politiques. Plusieurs candidats, mus par le désir de capter le plus grand nombre possible de suffrages, ont mis sur leurs programmes un tas de réformes qui ne sont pas du ressort de ce Conseil, de réformes que le Parlement seul a le pouvoir de réaliser (classement et traitement des instituteurs, amoindrissement du rôle et de l'autorité de l'administration centrale, suppression du titre et de la fonction de directeur d'école, établissement de l'enseignement intégral, etc.). C'est ce qu'on appelle promettre plus de beurre que de pain ; — et c'est promettre ce que l'on sait bien qu'on n'a pas les moyens de tenir. J'ai entendu rapporter comme étant tombé des lèvres d'un haut fonctionnaire un peu étonné et scandalisé de ces nouvelles mœurs, le mot de « surenchère ». Il est certain que la dignité du corps enseignant primaire souffre un peu à voir jeter au collège électoral de si grossiers appâts. Et je ne puis, pour mon compte, constater sans amertume que les autres ordres d'enseignement donnent un bien meilleur exemple de respect de soi-même et de tenue.

Le second fait est une interpellation qui a amené le ministre de l'instruction publique à faire devant la Chambre des déclarations très nettes sur la liberté politique des instituteurs, d'une part, et d'autre part sur le caractère patriotique qu'ils doivent conserver à leur enseignement.

M. Grosjean, député du Doubs, s'était plaint que des journaux pédagogiques prêchassent à leurs abonnés le mépris de l'idée de patrie et des devoirs qui en découlent, et que certains maîtres fissent usage dans leur classe d'un manuel d'histoire rédigé dans

le même esprit, le manuel Hervé. M. Chaumié a répondu sur ces deux points en s'inspirant de la doctrine de son grand prédécesseur, Jules Ferry, et son éloquent discours a eu l'approbation de la Chambre entière, à l'exception de soixante voix de l'extrême gauche. J'en détache les deux passages essentiels :

« ... Si le livre de M. Hervé avait été trouvé dans une école, je l'aurais déféré immédiatement au Conseil supérieur. Voici pourquoi. J'élève contre ce livre deux ordres de critique. D'abord, ce n'est pas un livre d'histoire ; c'est un livre de polémique. Il ne me paraît pas possible de laisser entre les mains d'enfants dont le jugement n'est pas formé un livre de polémique passionnée.

Ce livre n'est pas fait pour les écoliers, et toute la Chambre m'approuvera de ne pas permettre qu'entre les mains d'écoliers on laisse un livre qui qualifie d'acte d'impudence de justice sociale l'assassinat du président Carnot.

Je ne peux pas admettre qu'on laisse entre les mains non pas seulement d'élèves, mais d'enfants, — car c'est là, messieurs, le point essentiel ; il s'agit de l'enfance que nous avons le devoir de protéger et d'éclairer — je ne veux pas admettre comme livre d'histoire universelle un ouvrage où, consacrant à l'Afrique un chapitre de sept ou huit pages, on mette en tête de ce chapitre une vignette qui en est comme la synthèse, avec ce résumé : « La civilisation européenne en Afrique. Les troupes françaises enfumant une tribu arabe, hommes, femmes et enfants, dans la grotte de Dahra en Algérie ». Je ne puis accepter que ce soit là, présentée dans ce raccourci terrifiant, la vérité historique sur notre rôle en Afrique.

Notez que je réprouve avec la dernière énergie l'acte condamnable du maréchal Pélissier qui est rappelé dans cette vignette ; je trouve qu'avoir enfumé des Arabes a été un acte criminel. Mais, synthétiser dans cette seule image tout l'effort de la civilisation européenne en Afrique, tout ce que nous y avons apporté, toute notre œuvre du siècle dernier, je trouve cela inexact, dangereux, condamnable, et je le réprouve... ».

« M. Grosjean a apporté à la tribune une série de citations empruntées à des revues dont M. Gauthier (de Clagny) s'étonnait qu'elles pussent aller jusqu'à la porte de l'instituteur. Je voudrais bien savoir qui de nous oserait élever contre la presse, contre les journaux ou les revues, une censure préventive et dire : « Vous ne serez pas introduits dans cette maison ; vous ne pourrez pas parvenir jusqu'ici ». Qui de vous oserait interdire à un instituteur ou à un professeur, maître de sa conscience et de ses idées, de lire tel journal ou telle revue ?...

Vous me disiez : Mais où se limite le droit du professeur ou de l'instituteur ? Est-il possible de lui dire : Vous êtes un maître de l'Université, vous devez vous enfermer dans l'école et ne pas exprimer au dehors vos opinions ? Non. Est-il possible de lui dire : Vous avez toute liberté et en dehors de l'école vous n'êtes plus ni instituteur, ni professeur ? Non encore, messieurs.

Tel est le sentiment de l'Université. J'en trouve la preuve dans le passage suivant de la circulaire adressée par M. Gallouédec, professeur d'histoire, à ses collègues, à propos des récentes élections au Conseil supérieur de l'Instruction publique : « Nous sommes à une époque de transformations graves. Des solutions qui seront adoptées dépend en quelque manière l'avenir de la société et du pays. Il me paraît que, par leurs connaissances, leur habitude des recherches scientifiques et des méthodes de travail, leur valeur intellectuelle et morale, les professeurs sont parmi les plus qualifiés pour apporter leur avis en ces débats. Vouloir les empêcher d'y prendre part, ce ne serait pas seulement les priver de l'exercice d'un droit légitime, ce serait encore faire tort au pays des lumières qu'ils sont aptes à lui fournir ».

A cette circulaire, les agrégés d'histoire ont répondu en élisant M. Gallouédec

à une très forte majorité. C'est là, j'ai le droit de le dire, la conception exacte qu'a l'Université de ses devoirs et ce qui me permet de dire avec confiance que, malgré les querelles et les dissensions qui nous divisent, il y a là, dans cette armée de maîtres auxquels est confiée l'éducation de notre enfance, un esprit qui doit nous rassurer. Nous pouvons compter sur eux, et nous ne devons ni nous arrêter aux défaillances isolées, ni nous effrayer des erreurs individuelles. »

Ma troisième mention sera pour la grande fête de l'école laïque organisée par la Ligue de l'enseignement, qui s'est déroulée le dimanche 19 juin au Palais Trocadéro, au Champ-de-Mars et dans la Galerie des Machines. N'y ayant pas assisté, je ne puis vous en faire la description qu'elle mériterait. Voici seulement quelles en ont été les différentes parties. Le matin, cérémonie officielle au Trocadéro, sous la présidence de M. Loubet, Président de la République : discours de M. F. Buisson, au nom de la Ligue, et de M. Chaumié, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ; — exécution à grand orchestre d'un hymne composé pour la circonstance par l'instituteur-poète Frédéric Bataille et par le musicien Chapuis ; — proclamation des *cinquante croix de chevalier de la Légion d'honneur* attribuées à des membres de l'enseignement primaire en vertu d'une loi spécialement votée par le Parlement. A midi, banquet de *dix mille* couverts dans la Galerie des machines, chaque convive recevant un petit panier contenant un déjeuner froid, comme cela s'était fait au Congrès de Marseille. Après midi, fête des enfants, offerte aux écoliers, à leurs familles et à leurs maîtres par le journal *le Matin*, avec le concours des U. P. et de quelques Amicales, qui avaient, entre autres attractions, élevé des théâtres en plein vent.

La date du 19 juin avait été choisie pour commémorer le jour où, trente-deux ans plus tôt, Jean Macé et Emmanuel Vauchez, deux des fondateurs de la Ligue, avaient apporté à l'Assemblée nationale, dédaigneuse, une pétition couverte de plus de huit cent mille signatures pour demander l'établissement de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque.

La fête a donc été tout à la fois un hommage rendu aux « ouvriers de la grande œuvre », comme a dit le ministre, et une glorification de cette œuvre elle-même, c'est-à-dire des lois scolaires qui, « charte précieuse donnée à la démocratie par la République, se sont peu à peu imposées au respect de tous ».

M. Chaumié a défini de la manière la plus heureuse le sens et la portée d'une manifestation tout ensemble si grandiose et si neuve dans la dernière partie de son discours, que je tiens à mettre sous vos yeux :

« ... L'Assemblée nationale disparue, le retour offensif du 16 mai repoussé, la République enfin définitivement établie, le premier soin du gouvernement et du Parlement fut d'aborder la réforme scolaire, si ardemment désirée, si impatiemment attendue... »

Depuis lors, l'effort incessant des républicains ne s'est ni ralenti ni lassé, et à côté de l'école même, s'est épanouie une floraison intense d'œuvres nouvelles, cours d'adultes, conférences, mutualités, patronages. Des sociétés d'éducation

populaire, dont la formation remonte à d'assez longues années, ont pris un nouvel et puissant essor ; d'autres se sont fondées, et peu de temps a suffi pour grouper autour d'elles des adhérents par milliers ; les maîtres multiplient leurs leçons auxquelles les élèves se pressent ; rien ne peut étancher la soif d'apprendre du peuple qui veut s'instruire. Je ne sais pas de plus réconfortant spectacle.

Le pays tout entier applaudit à l'initiative heureuse de la Ligue de l'enseignement, et, sur tous les points du territoire, il célèbre la fête de l'enseignement primaire. C'est qu'il a mis dans les instituteurs de sa jeunesse sa confiance et son espoir. Ce qu'il attend d'eux, et il sait qu'il peut l'attendre, c'est qu'ils ne se bornent pas à ouvrir et à cultiver des intelligences, à distribuer le savoir, à répandre la lumière, c'est aussi et surtout qu'ils s'attachent à former des consciences.

Ce qu'il attend d'eux, c'est qu'ils pénètrent de bonne heure les enfants de la notion du devoir, qu'ils leur en fassent goûter les grandeurs et la noblesse, qu'ils leur apprennent à s'oublier parfois, à se dévouer pour leurs frères et à les aimer, qu'ils entretiennent dans ces jeunes âmes l'amour de la patrie et le culte de l'idéal, qu'ils s'inspirent, enfin, des fortes paroles d'Edgar Quinet :

« Je ne veux pas seulement, s'écriait celui-ci au lendemain de la Révolution de » 1848, que la démocratie ait son pain quotidien ; avec l'esprit de mon siècle, je » veux encore qu'elle règne ; voilà pourquoi je demande d'elle des vertus souve- » raines... — On dira que je suis trop exigeant, que j'élève jusqu'au ciel l'idéal » de la démocratie. Cela est vrai ; mais songez qu'il faut le placer haut, puisqu'il » doit être vu comme un phare du monde entier. »

H. MOSSIER.

Quel doit être le but de l'éducation ? A cette question, — dit un journal pédagogique américain (le *Philadelphia Teacher*) — on a fait bien des réponses. Il ne serait pas sans intérêt de collectionner les principales, dans la forme la plus brève possible, presque en style lapidaire. Voici le relevé qu'en fait notre confrère des Etats-Unis et dont nous lui laissons la responsabilité.

LES CHINOIS : Inculquer les idées et coutumes traditionnelles, et maintenir l'ordre social établi ;

LES ANCIENS HINDOUS : Maintenir les distinctions de caste et préparer à l'absorption dans le Nirvana ;

LES ANCIENS PERSES : Faire acquérir la force physique et la rectitude morale ;

LES ANCIENS HÉBREUX : Donner de fidèles serviteurs à Jéhovah ;

SPARTE : Former des soldats ;

ATHÈNES : Faire une belle âme dans un beau corps ;

ROME : Rendre un homme propre à accomplir avec justice, habileté et magnanimité toutes les fonctions publiques ou privées, de la paix et de la guerre ;

SOCRATE : Dissiper l'erreur et découvrir la vérité ;

PLATON : Donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont capables ;

ARISTOTE : Atteindre le bonheur par la parfaite vertu ;

QUINTILIEN : Faire des orateurs ;

SÈNÈQUE : Travailler non pour l'école, mais pour la vie ;

CHARLEMAGNE : Faire des citoyens intelligents ;

LES ÉCOLES MONASTIQUES : Soutenir la cause de l'Eglise ;

LES ÉCOLES DES BOURGEOIS : Préparer aux nécessités pratiques de la vie ;

AGRICOLA : Accumuler des connaissances ;

ERASME : Préparer aux devoirs futurs ;

LUTHER : Obtenir un service plus effectif de l'Eglise et de l'Etat ;

MELANCHTON : Préparer aux devoirs de citoyen et de sujet ;

STURM : Donner la Piété, la Science, l'Eloquence ;

MONTAIGNE : Faire des hommes avant de faire des spécialistes ;
RABELAIS : Former un homme complet, habile dans les arts et dans l'industrie ;
COMÉNIUS : Atteindre le bonheur éternel, en Dieu et avec Dieu ;
LOCKE : Acquérir des connaissances pratiques plutôt que la science, et développer un esprit sain dans un corps sain ;
FÉNELON : Préparer aux devoirs de la vie ;
ROLLIN : Former à la fois le cœur et l'esprit ;
FRANCKE : Préparer à une vie d'utilité et de piété ;
ROUSSEAU : Préparer à la vie complète ;
PESTALOZZI : Développer naturellement, progressivement et systématiquement toutes les facultés ;
FROEBEL : Diriger les activités naturelles vers des fins utiles ;
HERBART : Le but de l'éducation, c'est la vertu, c'est-à-dire la formation des qualités morales fortes et solides.

PENSÉES

Il n'y a rien à faire là où on ne veut pas écouter un conseil.
A se tourmenter d'avance on ne change rien aux choses.
Quand deux égoïstes se frottent, ils engendrent contestations, disputes et souvent des procès.
Quand on subit une perte par sa négligence, l'honnêteté et la droiture sont exposées à de rudes assauts.
Plus les dieux sont petits, moins ils font attention aux humbles.
Lorsqu'on a de la malchance, on n'y remédie pas en se querellant et en se disputant.
L'homme s'habitue peu à peu à tout, même à se mouvoir dans un étroit espace.
Une bouteille trouée ne s'emplit jamais.
A cheval donné, on ne regarde pas les dents.
L'honnêteté est toujours la meilleure ruse.
On peut attendre des autres ce qu'on ferait soi-même.
Un enfant va pour la première fois à l'école ; il voit le maître emporté et violent : il restera longtemps sous cette impression de terreur qui se changera rarement en un sentiment d'affection.
La bienveillance est un beau mot et une vertu plus belle encore et plus indispensable qu'on ne le croit généralement ; elle doit être une des vertus préférées de l'instituteur.
Aux yeux des parents, le maître d'école ne doit être ni jeune, ni vieux, ni jeune et léger hors de l'école, ni vieux et faible à l'école. Un sentiment inconscient leur dit que le régent doit être un modèle pour leurs enfants, un auxiliaire dans la répression de la légèreté et de l'indiscipline de la jeunesse.
Il est des régents qui préparent leurs élèves plusieurs semaines à l'avance, qui leur font apprendre leurs réponses par cœur en vue d'un brillant examen ; c'est là chercher leur propre gloire et non le profit de leurs élèves ; c'est inculquer à ceux-ci mensonge et tromperie.
Il en est du commencement d'une école comme du mariage. Le maître et les élèves ont leur lune de miel durant laquelle le plus fin des deux conjoints épie les côtés faibles de l'autre et prend la position qu'il entend conserver dans la suite.
Dans la vie d'un enfant, il n'est guère d'événement plus marquant que l'arrivée d'un nouveau maître d'école ; c'est sous ses regards qu'ils passeront une grande partie de leurs journées ; c'est lui qui sera le dispensateur des punitions et des récompenses ; il leur importe de savoir comment ils pourront le réduire

à l'impuissance, le désarmer, le jouer, le braver ; dès les premiers jours, ils l'observent avec une attention extraordinaire ; comme l'escargot, ils jettent prudemment leurs cornes en avant ; touchent-ils à un obstacle, ils se tournent d'un autre côté jusqu'à ce qu'ils sachent à quoi ils en sont ; cette manœuvre est toute inconsciente de leur part ; c'est chez eux une sorte d'instinct.

Malheur au régent qui n'est pas sur ses gardes, et qui, confiant dans le sentiment de sa supériorité indiscutable, ne se doute de rien et ne sait pas opposer à ses élèves un maintien digne et affectueux ! Fût-il d'ailleurs bien doué pour l'enseignement, il ne gagnera pas leur respect et leur attachement ; il n'obtiendra jamais une discipline convenable ; son école sera ou une maison d'indiscipline, ou une maison de force.

(Extraites de *Jérémias Gotthelf* par A. Thiébaud, le regretté président de la *Société pédagogique neuchâteloise*.)

VARIÉTÉ

Le papier professionnel. — Les légitimistes emploient du papier d'Angoulême.

Les bonapartistes, du papier grand aigle.
Les canotiers, du papier à la rame.
Les monarques, du papier couronne.
Les dames, du papier mousseline.
Les marchands de vins, du papier raisin.
Les ivrognes, du papier buvard.
Les amazones, du papier cavalier.
Les géomètres, du papier carré.
Les patineurs, du papier glacé.
Les buveurs, du papier gris.
Les grands, du papier ministre.
Les fous, du papier timbré.
Les jardiniers, du papier vergé.
Les carillonneurs, du papier cloche.
Les marmitons, du papier pot.
Le pape, du papier bulle.
Les Chinois, du papier porcelaine.
Les religieux, du papier jésus.
Les gens grincheux, du papier chagriné.
Les débiteurs, du papier réglé.
Les cordonniers, du papier à la forme.
Les amateurs de pigeons, du papier colombier.
Les fumistes, du papier parcheminé.
Les gens emportés, du papier d'emballage.
Les légumiers, du papier végétal.
Les soldats au bloc, du papier collé.
Les danseurs, du papier quadrillé.
Les joueurs de whist, du papier affiche.
Les agents d'affaires, du papier procureur.
Les avarés, du papier écu.
Les avocats, du papier brouillard.
Les compositeurs, du papier coquille.
Et les instituteurs, *ajouterons-nous*, du papier bon marché.

Petite poste. — Prière à nos collaborateurs, à qui nous avons adressé le *Cinquième livre d'histoire*, par Elzingre, et *Bretagne*, par Ch. Fuster, de bien vouloir nous envoyer sans tarder le compte rendu bibliographique.

PARTIE PRATIQUE

GÉOLOGIE

3^{me} leçon.

Esquisse de l'histoire de la terre.

A l'aide des documents et des faits et lois observés, essayons d'esquisser l'histoire de notre globe. D'innombrables essais ont été tentés par l'esprit humain pour expliquer l'*origine*, la *formation* de la terre. Tous les peuples, toutes les religions ont leur *cosmogonie*. L'esprit juif avait conçu la création en 7 jours, ce qui fait difficulté pour ceux qui cherchent dans l'Écriture des explications scientifiques.

Nous exposons ici l'*hypothèse* la plus plausible, la plus *scientifiquement appuyée*, qui permet de comprendre comment est né le globe où nous habitons.

La terre fait partie du *système solaire*. Elle est une des nombreuses compagnes, non la plus grande, du soleil autour duquel elle se meut. Or, deux choses en elle sont frappantes : a) son *aplatissement* selon la ligne des pôles. Le rayon équatorial terrestre est de 6378 km. et celui des pôles n'est que de 6356 km. ; b) nous avons vu qu'il y a des preuves nombreuses que le noyau central de la terre est en *ignition*, fluide ou semi-fluide.

Pour expliquer ces deux faits, voici la théorie scientifique : L'aplatissement terrestre doit avoir pour cause la rotation même du globe, et comme un aplatissement dû à la *force centrifuge* ne peut affecter qu'une sphère dont la substance est relativement peu rigide, on conclut que : ou bien la croûte solide déjà formée à la surface du globe a été déformée par la force agissant sur le noyau liquide ; ou bien la croûte ne s'est formée que quand le globe entièrement fluide avait déjà revêtu la figure d'un sphéroïde aplati à ses pôles, renflé à son équateur.

A l'origine donc, dit De Lapparent, toute l'énergie de notre système planétaire a été renfermée dans une nébuleuse, amas très dilaté de substance vibrante et lumineuse. C'est de cette nébuleuse primitive qu'est sortie la terre, par l'effet de la force centrifuge, tandis que la *force centripète*, agissant au sein de cette nébuleuse, produisait la concentration graduelle du centre, devenu le soleil.

La terre a donc été un jour une étoile. Dans cette phase *stellaire*, elle s'est peu à peu condensée, refroidie ; sa surface s'est recouverte d'une croûte obscure. Elle a passé alors à la phase *planétaire*. C'est le passage de ce qu'on pourrait appeler la *préhistoire* géologique à l'*histoire* documentée qui fait le fond de la géologie. (On pourrait rappeler ici que l'analyse spectrale révèle au sein de la masse solaire la présence des métaux et de substances toutes connues à la surface de notre globe, preuve que la terre et le soleil doivent avoir une origine commune.)

Commençons donc notre esquisse avec les temps géologiques historiques. Le refroidissement premier de la masse terrestre en fusion a fourni des roches qui se retrouvent dans ce qu'on est convenu d'appeler le *terrain archéen* (terrain le plus ancien). Deux choses surtout le caractérisent. D'abord l'absence de fossiles, ce qui se comprend aisément. Ensuite la ressemblance assez grande entre le *gneiss*, roche fondamentale de l'archéen, et le granit (roche ignée). La structure est différente pourtant. Les *silicates*, les plus légers des corps flottant dans le bain primitif en fusion, se sont les premiers refroidis à la surface où ils formaient comme une écume. Ils sont en forte proportion dans les roches archéennes.

Le terrain archéen se rencontre sur le globe aux points principaux suivants : Le plateau central de la France (qui en est formé) et les Pyrénées. Il a dû exister une longue bande archéenne au nord de l'Europe, dont la Finlande, la Scandinavie, l'Écosse et le Groënland sont des fragments détachés. L'archéen se retrouve encore dans la région des grands lacs de l'Amérique du Nord, en Sibérie, etc. Il est assez difficile à délimiter nettement son domaine.

Les agents intérieurs continueront longtemps encore leur action révolutionnaire et imprévue sur la surface nouvellement durcie. Les agents extérieurs commencent peu à peu à s'exercer sur elle et leur action serait régulière, évolutive, sans les troubles que produit l'énergie intérieure. La vapeur d'eau, renfermée dans une atmosphère très chaude, va se précipiter à la surface du globe et y former de vastes océans au sein desquels les *organismes* marins vont avoir un séjour. L'ère où se trouveront des fossiles a débuté. D'autre part, les eaux uniront à la pesanteur leur force pour créer des roches sédimentaires au moyen des détritiques de l'écorce primitive.

L'ère primaire des géologues a commencé. A ses débuts, aucune trace de vie ne se manifeste. Les roches sédimentaires ne renferment pas de fossiles. Puis viendront les couches contenant les restes d'animaux, jusqu'aux poissons et aux reptiles, seuls vertébrés de l'ère primaire. La première *flore* terrestre a laissé des signes de sa présence, elle aussi.

C'est à l'ère primaire qu'appartient l'importante période *carboniférienne* qui a vu se constituer les bassins houillers de l'Europe, de la Chine, des Etats-Unis. Cette période est caractérisée encore par ce fait capital : tous ses fossiles montrent que la faune et la flore sont peu variées, et que sur le globe il n'y a encore ni saisons, ni latitudes dont les influences se feraient sentir sur les êtres animés. Durant l'ère primaire, des sédiments considérables se sont formés contre le bord méridional du bourrelet archéen. La mer a peu à peu reculé vers le sud, vers l'emplacement actuel de la Méditerranée, où elle séjournait à la fin de la période carboniférienne. Cette dernière période a permis à une végétation puissante (cryptogamique) de se développer. L'atmosphère était humide, le climat tropical, l'acide carbonique abondant. Les végétaux, entraînés par les pluies considérables dans des estuaires ou des lacs, y sont devenus de la houille qui a emmagasiné pour les temps à venir l'énergie solaire énorme de ces temps anciens.

Pendant toute l'ère primaire, l'action éruptive a été grande et continue.

Peu à peu, cependant, elle s'est ralentie. L'atmosphère s'est purifiée. Nous entrons dans une phase nouvelle, l'ère *secondaire*, très importante, qui voit apparaître, à sa fin, des *oiseaux* curieux que plusieurs caractères (dents) rapprochent des reptiles. La végétation terrestre perd sa vigueur. Les monocotylédones et les dicotylédones angiospermes apparaissent tardivement. Dans les mers vivent les *Ammonites* (mollusques céphalopodes, dont il est facile de se procurer des échantillons fossiles) qui ne se rencontrent que dans l'ère secondaire.

Celle-ci comprend trois grands systèmes, le *triasique*, le *jurassique* et le *crétacique*. La mer regagne du terrain sur la terre ferme. Elle envahit l'Europe centrale, y dépose les sédiments qui formeront la chaîne du Jura entre autres (d'où le nom de jurassique donné à la période) et des craies et calcaires qui en proviennent (crétaciques). C'est au sommet des couches jurassiques (ce qui ne veut pas dire que se soit au sommet du Jura) que se trouvent les premières angiospermes accusant par l'éclat que durent avoir leurs fleurs, une lumière plus brillante, une différenciation plus grande aussi des climats et l'action des saisons. C'est aussi dans les couches du jurassique que se rencontrent les premiers *mammifères*. Au système crétacé appartiennent, par exemple, les calcaires sur lesquels est bâtie la ville de Neuchâtel, appelés pour cela *néocomien* (valangien et hauterivien de nos figures ; à Valangin, calcaire plus ancien ; Hauterivien, calc. jaune).

La chaîne du Jura date donc de l'ère secondaire. Les Alpes n'existent pas encore à cette époque. A leur place, un pli convexe voit s'accumuler des dépôts détritiques, marneux et calcaires.

L'ère *tertiaire* qui va s'ouvrir accuse par ses fossiles la différenciation toujours plus accentuée des conditions physiques et *biologiques*, à la surface du globe.

L'Europe se soulève peu à peu. Les hautes montagnes se forment. Vers le milieu des temps tertiaires, une poussée venant du sud crève la série des roches sédimentaires accumulées à l'emplacement des Alpes et laisse apparaître les roches profondes.

La mer est confinée lentement dans son domaine actuel. Le refroidissement polaire gagne de proche en proche. Les gymnospermes diminuent. Les palmiers et les arbres à feuillage caduc sont maîtres du sol. Les fentes de l'écorce se rouvrent. Des émanations venues de l'intérieur y déposent des minerais où se rencontrent l'or et l'argent. Les mammifères terrestres acquièrent tout leur développement. La faune et la flore offrent la variété d'espèces qui les caractérise actuellement.

L'ère dernière ou *quaternaire* est celle de l'apparition de l'homme. Elle se distingue encore de la précédente par le changement notable de climat du globe qui a produit les phénomènes glaciaires sur une échelle considérable et par conséquent par les effets énormes des eaux atmosphériques. A deux reprises ont lieu des invasions glaciaires. L'ère historique ne commence en Europe qu'à la fin de la seconde invasion. C'est de l'époque quaternaire que datent les étendues considérables de terrains erratiques qui couvrent tout le nord de l'Europe. La Suisse a connu ces deux grandes extensions glaciaires. Elle a été emprisonnée sous une couche énorme de glace qui a transporté jusqu'au Jura et même par-dessus son faite les blocs erratiques de dimensions colossales. (La Pierre à Bot, près de Neuchâtel, est venue du Valais. Elle a 16 m. de long, 5 m. de large et 13 m de haut).

Quelle est la cause de cette extension des glaces à cette époque ? La concentration du soleil, d'une part, qui a mis en œuvre le jeu des saisons en éclairant la terre selon des angles de plus en plus divers aux différentes latitudes. Puis l'apparition des hautes chaînes de montagnes, agents de précipitations atmosphériques au sommet desquels les neiges étaient retenues et se transformaient en glaciers. Enfin et surtout la rupture de la barrière que le bourrelet archéen de l'Atlantique nord opposait à l'envahissement par les eaux froides du pôle nord des eaux chaudes des mers méridionales. Ces causes diverses expliquent les phénomènes glaciaires que le courant chaud du Golf-Stream et l'assiette définitive des terres boréales ont contribué à atténuer considérablement.

L'ère des glaciers et des cours d'eau a déblayé les vallées, déposé des *alluvions* fertiles, vases et boues glaciaires, et préparé ainsi activement la venue de l'homme.

La croûte terrestre a pris son aspect définitif ; des métaux y sont enfouis, les roches de toute nature y abondent, le climat est favorable, la faune et la flore sont riches et variées ; la terre offre des parties cultivables. L'homme peut venir.

« Pour les âmes qui aiment à s'élever », dit De Lapparent, « l'histoire que nous venons d'esquisser à grands traits, offre un vif sujet de jouissance : celle que peut procurer la pleine contemplation de l'ordre providentiel, dont tous les phénomènes de la création portent la trace lumineuse ».

Utilité pratique de la géologie.

1. La connaissance de cette science est indispensable dans les *écoles de mines*. Elle permet de connaître la place, la nature, la présence de filons métalliques.

2. Elle est nécessaire aux travaux de l'*ingénieur* qui doit savoir dans quelles roches, dans quel terrain il va percer un tunnel, une tranchée, un canal, et avec quels accidents de l'écorce il peut se trouver aux prises.

3. Il est nécessaires aussi de connaître la géologie d'un sol où on fait des *recherches d'eaux*, sources, puits artésiens, etc. *

4. La géologie est une branche auxiliaire de l'agriculture à laquelle elle fait connaître la composition et la nature des terrains cultivables.

5. Elle peut donner des indications précieuses dans le cas où des éboulements sont à prévoir et à prévenir, etc., etc. L. S. P.

Notes explicatives accompagnant les figures¹.

Fig. 1. Genou sur Baulmes.

Cette figure montre les plis, quelquefois bizarres, des roches sédimentaires. Ceux que nous y voyons se trouvent sur le tracé du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix, sous les « rappilles » bien connues de Baulmes. Les couches les plus anciennes (du bethonien au portlandien) font partie du système jurassique ; le valangien et l'hauterivien, du système crétacique. Ces deux systèmes appartiennent à l'ère secondaire.

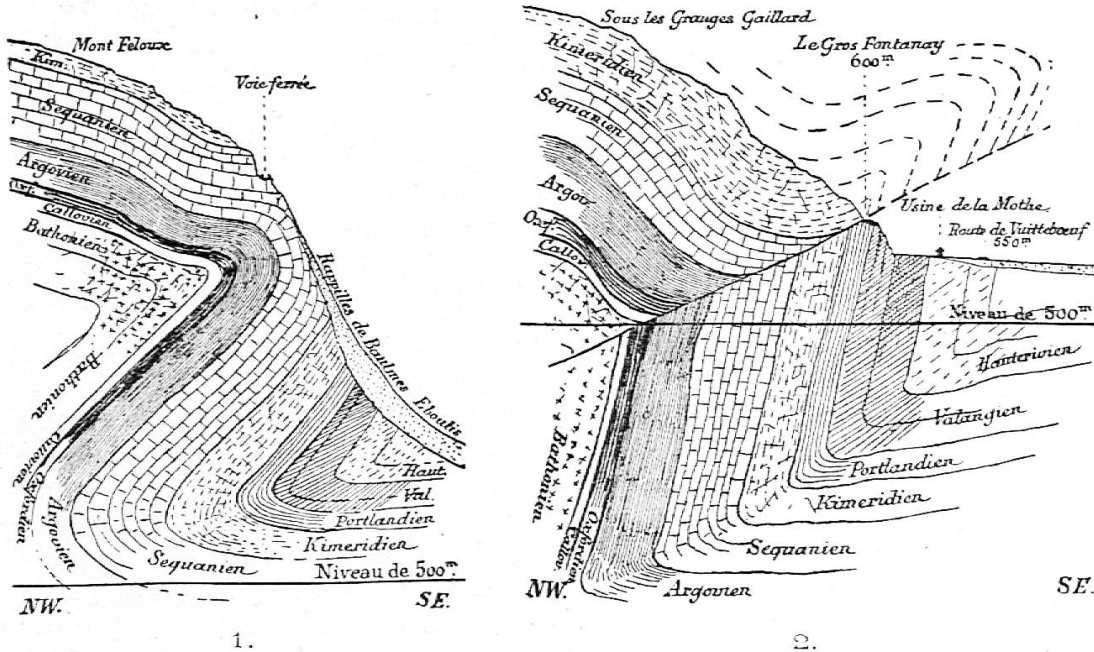
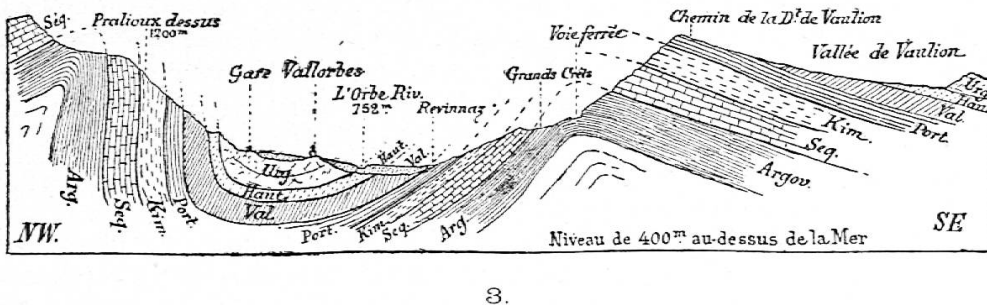


Fig. 2. Pli-faille, sur La Mothe.

Fig. 3. Profil de Vallorbe.

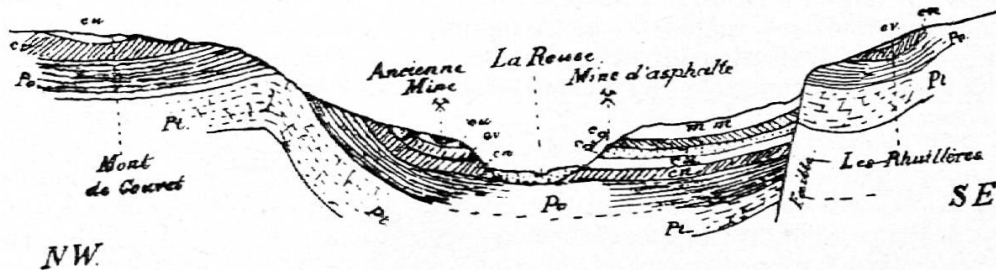
Dans cette figure, sans difficultés, on remarque que l'hauterivien est recouvert d'un calcaire plus récent. L'hauterivien et le valangien se retrouvent à droite, sur les flancs de la dent de Vaulion.



¹ Ces figures sont tirées du *Livret-guide géologique dans le Jura et les Alpes de la Suisse*, édité par F. Payot & Cie, à Lausanne. Nous recommandons ce magnifique ouvrage à tous ceux qui désirent compléter leurs connaissances générales par l'étude directe des faits.

Fig. 4. Profil du Val-de-Travers.

Le crétacé est toujours au-dessus du jurassique. Le calcaire urgonien est fortement imprégné de bitume. On y exploite, à Travers, l'asphalte. Remarquez la *faille*, le déplacement vertical des assises et la présence de la molasse du plateau. Au Furcil, près de Noiraigue, dans le Jurassique inférieur, on exploite la pierre qui sert à fabriquer le ciment.



Voir aussi dans la géographie générale de W. Rosier (Europe p. 49) un diagramme qui montre les grandes divisions géologiques de la Suisse.

LANGUE FRANÇAISE

Programme développé d'un cours de langue maternelle pour le degré intermédiaire (1^{re} année).

Il est nécessaire de rechercher d'abord d'une manière générale quelles sont les connaissances des élèves sur lesquelles sera fondé le cours de langue. Le plan d'études nous donne les indications principales. En sciences naturelles, les élèves étudient quelques plantes des prairies et quelques animaux des champs. En géographie, ils se familiarisent avec les termes relatifs aux lieux qu'ils ont parcourus ou aperçus de la contrée natale. C'est déjà un monde considérable. Si l'on y ajoute quelques connaissances historiques très élémentaires, et si l'on n'oublie pas que la famille, de son côté, apporte chaque jour à l'enfant une somme précieuse d'impressions de toute nature, nous aurons réuni une riche matière à exploiter dans nos leçons de langue proprement dite.

Le cours de langue utilisera également le fonds de connaissances morales et même religieuses donné par l'école et la famille. En les mettant en œuvre, il y ajoutera plus d'expression et de relief, et les gravera ainsi plus fortement dans l'esprit. Le rôle, proprement dit de l'étude de la langue maternelle n'est donc pas faire connaître à l'enfant les choses et les faits du domaine de la nature et de l'histoire : ce serait empiéter sur le bien d'autrui ; mais le cours de langue a essentiellement pour but d'initier les élèves aux lois du langage et au matériel des mots et des formes parlées et écrites. Partant du vocabulaire et du langage ordinaire de l'enfant, il tend le plus possible à enrichir l'un et à perfectionner l'autre. Ses moyens sont multiples ; indiquons entre autres :

1^o Les COMPTES RENDUS ORAUX de sujets lus ou appris, conversations, réponses aux questions du maître, narrations, expositions

diverses; en un mot, toute activité intellectuelle qui fait appel à l'expression verbale. A ce point de vue, beaucoup de leçons, telles que celles d'histoire, de géographie, de sciences naturelles et mathématiques, etc., contribuent à la culture du langage.

2° Les exercices de LECTURE et de RÉCITATION, qui habituent l'élève à une diction correcte et l'initient à la langue littéraire. Par nos facultés d'imitation et d'assimilation, nous rapprochons notre pensée et notre langue de celles des auteurs que nous cultivons. Plus la lecture sera intelligente, plus les textes étudiés seront judicieusement choisis, plus aussi le profit intellectuel sera grand. Tous les exercices et les travaux ajoutés à la lecture proprement dite auront pour but de faciliter le travail d'assimilation du fond et de la forme.

3° Les exercices ANALYTIQUES, oraux ou écrits, qui nous font pénétrer dans le détail des éléments et des lois du langage. Ils sont absolument nécessaires pour préparer les élèves à l'étude de la composition, de l'orthographe et de la grammaire. Nous verrons comment, dans la pratique, il convient de les diriger.

4° Enfin les exercices SYNTHÉTIQUES, qui comprennent les devoirs oraux et écrits de *composition* et d'*orthographe*; la *grammaire*, en tant que recueil de lois et de règles; la *conjugaison*, le *vocabulaire* qui réunit les mots de même famille ou de même ordre d'idées; la *rédaction* proprement dite.

Dans l'enseignement, ces activités multiples ne sont pas souvent isolées; mais elles s'associent à des degrés divers pour constituer un ensemble harmonieux et bien équilibré.

(A suivre.)

U. B.

DICTÉE

Degré supérieur.

Constantinople.

Lorsque le navigateur, pénétrant dans le Bosphore, se rapproche de Constantinople, un spectacle admirable, unique, s'offre à ses regards. Stamboul, s'élevant en amphithéâtre, lui apparaît comme la reine de l'Orient. Qu'on se représente sous un ciel éclatant un nombre considérable de palais, de dômes, de minarets entrecoupés de larges bouquets de cyprès, de noyers, d'acacias; une étendue immense de maisons peintes en rouge, en gris, en brun foncé, en bleu de saphir, et de toutes parts une mer étincelante qui environne la ville comme une ceinture et sur laquelle glissent en tous sens des centaines de vaisseaux ou de barques aux formes pittoresques. C'est un spectacle magique. Malheureusement, il en est de Constantinople comme de la plupart des grandes villes de l'Orient: l'intérieur est loin de répondre à la magnificence que l'extérieur offre au premier coup d'œil. Les rues en pente, sans alignement, étroites et bizarrement tortueuses, sont mal pavées; on y rencontre fréquemment, dans certains quartiers, des trous profonds, remplis d'une eau vaseuse et nauséabonde. Les maisons, construites en torchis ou en bois, sont peintes de diverses couleurs et couvertes de tuiles rouges. Les boutiques n'ont généralement ni portes ni fenêtres; rien ne les sépare de la rue et des passants, et on les ferme la nuit avec des planches. Il résulte de la disposition des maisons et de leur construction de fréquents et terribles incendies.

(G. A.)

(Manuel général.)

GÉOMÉTRIE

Questions d'examen (juin 1904) aux Ecoles secondaires rurales du canton de Genève. (Suite.)

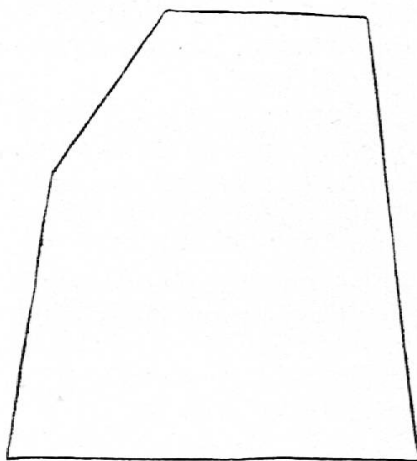
Première année.

1. Un terrain ayant la forme d'un trapèze rectangle a été payé 5875 fr. 20. Les côtés parallèles mesurent 86 et 50 mètres et le côté oblique 60 mètres. A combien revient l'are de ce terrain ?

2. Un réservoir à base rectangulaire mesure 4 mètres de long, 2,8 m. de large et 0,55 m. de profondeur. Vidé dans un puits de forme cylindrique, il a fait élever le niveau de l'eau de 0,25 m. Quel est le diamètre de ce puits ?

3. Comment trouvez-vous la différence de niveau entre 2 points A et B par une station du niveau et calculez-vous le $\%$ de la pente ? (Exemple.)

Deuxième année.



1. A l'intérieur d'un cercle de 14,70 m. de rayon on doit établir une couronne de $180\text{ m}^2\ 18\text{ dm}^2$ de surface. Quelle largeur faudra-t-il donner à cette couronne ?

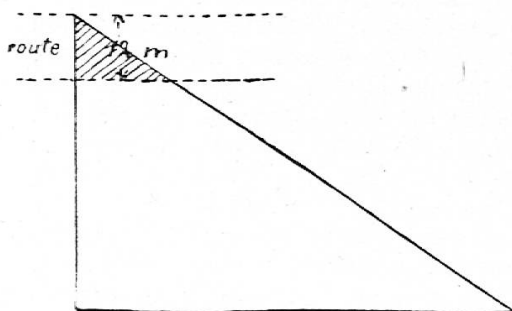
2. Un puits cylindrique de 2,20 m. de profondeur contient 7623 litres. On augmente le diamètre de 0,70 m. afin de porter sa contenance à 154 hectolitres. Sera-ce suffisant ? Sinon, de combien faudrait-il augmenter en outre la profondeur pour obtenir la contenance désirée ?

3. Comment mesurez-vous la surface d'une parcelle de terrain en pente, représentée par la figure ci-contre et comment en dresserez-vous le plan à l'échelle $\frac{1}{1000}$.

(Reproduisez exactement cette figure à la planche noire.)

Troisième année.

1. Un champ ayant la forme ci-contre mesurait 84 mètres de base sur 56 de hauteur. Il a été coupé par une route de 12 mètres de largeur et on a donné



comme indemnité au propriétaire 189 fr. Quelle est, à ce prix, la valeur, du reste de la parcelle, et combien de mètres de palissade faudrait-il pour l'entourer complètement ? (Faire la figure à la planche noire.)

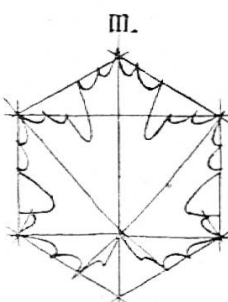
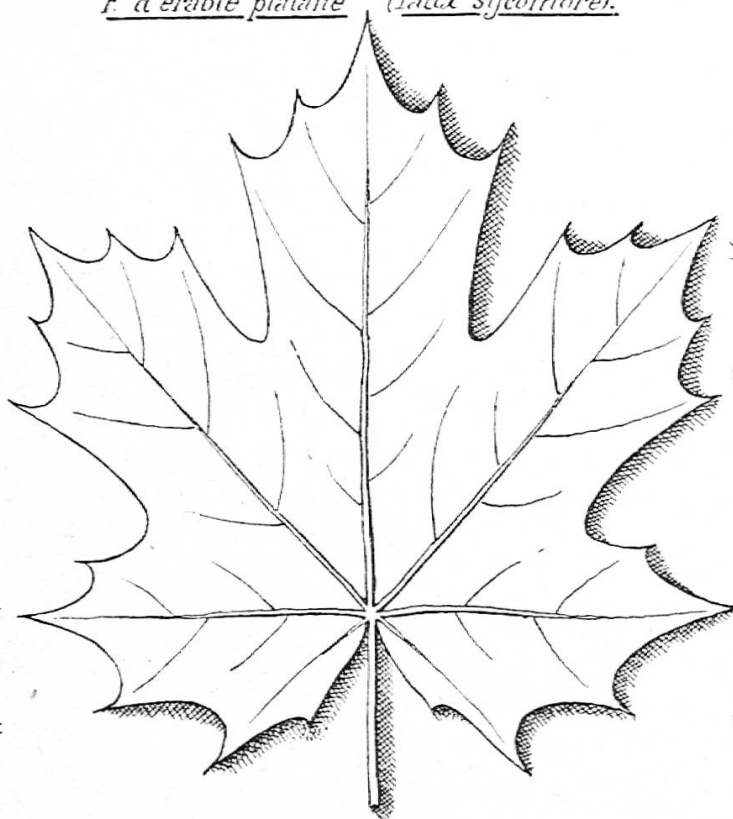
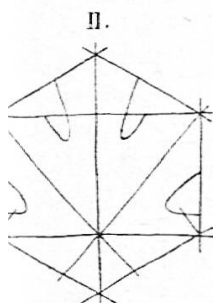
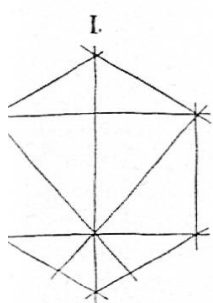
2. Un bassin de forme elliptique a 1,75 m. de profondeur et contient 43 659 litres. Le petit axe mesure 4,90 m. On transforme ce bassin en un réservoir cylindrique, en lui donnant comme diamètre le grand axe de l'ellipse. De combien d'hectolitres sa contenance sera-t-elle augmentée ?

3. Déterminez la distance comprise entre 2 points A et B séparés par une rivière que l'on ne peut traverser.

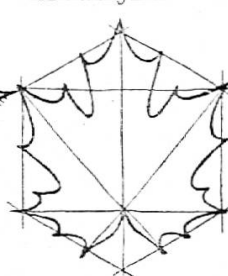
(Faire la figure à planche noire.)

G. R.

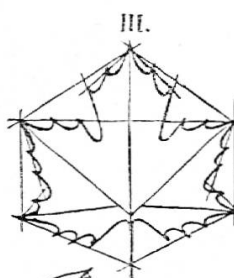
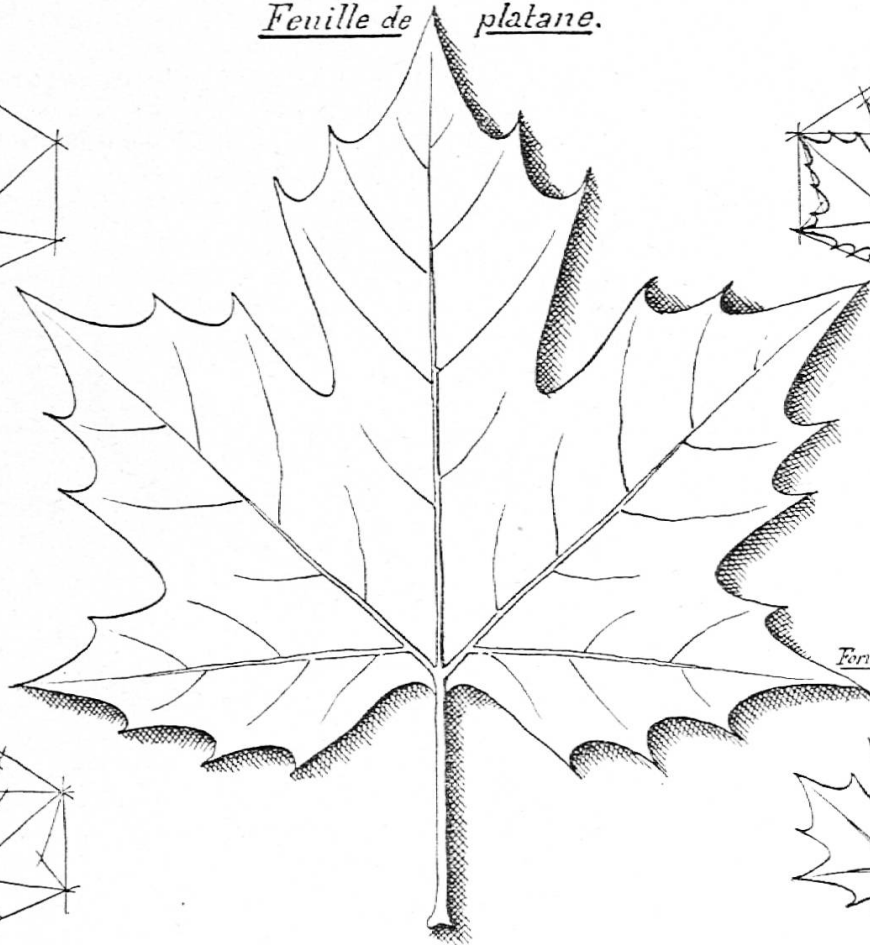
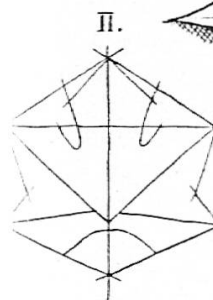
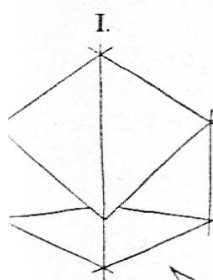
F. d'érable platane (faux sycamore).



Forme simplifiée.



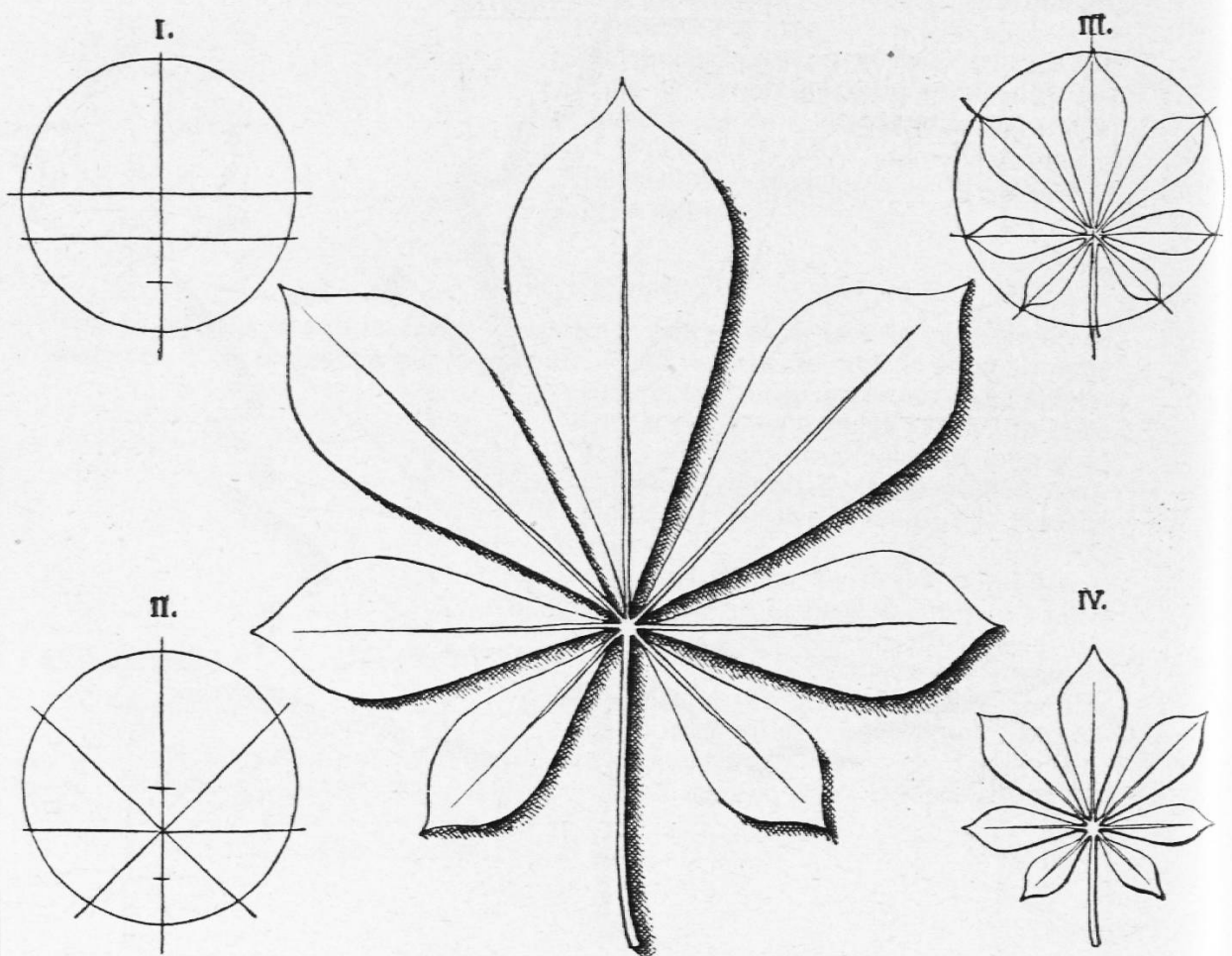
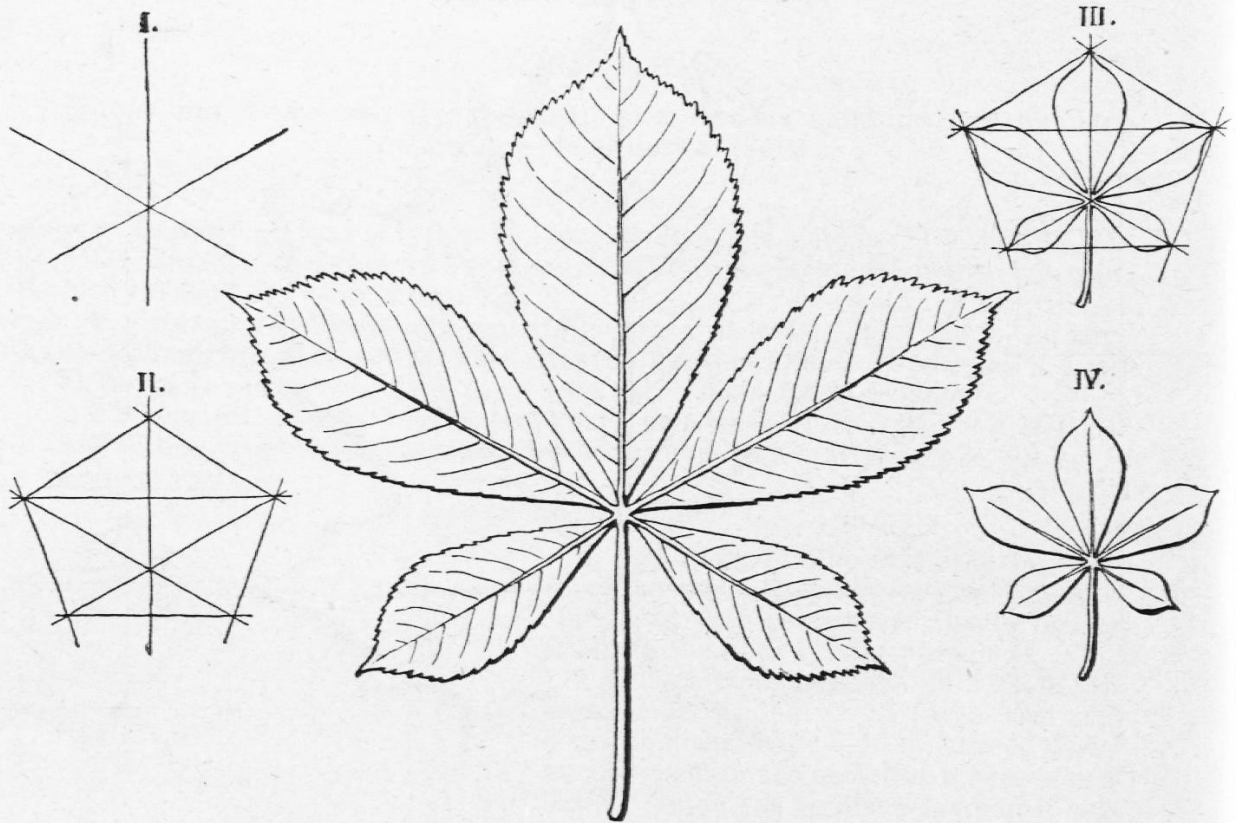
Feuille de platane.



Forme simplifiée.



Feuilles de marronnier.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

MORGES. — L'un des postes de pasteur de cette paroisse est au concours.
Adresser les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **26 juillet**, à 6 heures du soir.

SAINTE-CROIX. — L'un des postes de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 26 juillet, à 6 heures du soir.

NYON. — Un poste de maîtresse d'études à l'école supérieure de Nyon est au concours.

Obligations légales.

Traitement annuel fr. 1700.

Entrée en fonctions le 1^{er} octobre 1904.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le 21 juillet prochain, à 6 heures du soir.

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS. — **Mollens** : fr. 1600, logement, jardin, plantage, 8 stères bois dur et 200 fascines, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 juillet. — **Ballens** : fr. 1600, logement, jardin, plantage, 8 stères bois et 100 fascines, à charge de chauffer la salle d'école ; 5 août. — **Ferlens** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 5 août. — **Villarzel** : fr. 1600, logement, jardin, 4 stères sapin et 150 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 5 août.

RÉGENTES. — **Villars-Epeney** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 29 juillet. — **Coppet** : (enfantine) fr. 600, autres avantages légaux et écolage, 50 centimes par mois et par élève ; 2 août. — **Ferlens** : (enfantine et ouvrages) fr. 600, logement ou indemnité équivalente et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 5 août. — **Cully** : (3^{me} classe) fr. 1000, outre augmentation communale de fr. 50 tous les 5 ans (maximum fr. 200). Indemnité pour logement et jardin fr. 230 ; 9 août.

NOMINATIONS

RÉGENTS ; MM. Baudin, Louis, au Petit-Mont s. Lausanne ; Meylan, Charles, à Colombier s. Morges.

RÉGENTES : Mlle Hoffer, Marguerite, aux Planches (Montreux) ; Mme Addor-Hoffer, Hélène, à Yverdon ; Mlle Pahud, Lina, à Martherenges.

MM. les régents qui ont fait leur école de recrue en 1904, sont priés d'en informer immédiatement le Département de l'instruction publique, en indiquant leur incorporation.

Augmentations de traitement pour années de services

en faveur du personnel enseignant primaire.

Les augmentations de traitement pour années de services (1^{er} semestre 1904) sont payables aux recettes de district.

La contribution à la pension de retraite pour 1903 sera perçue à cette occasion aux dites recettes.

INSTITUTRICE DIPLOMÉE

enseignant depuis 3 ans, connaissant la peinture et les travaux manuels, **cherche place** comme **GOUVERNANTE ALLEMANDE** dans famille ou pension. H. 16857.

Schlicht, Charlottenburg—Berlin, Spreestr. 23.

RESTAURANT DE TEMPÉRANCE

en face de l'église Saint-Laurent,
LAUSANNE

Boissons sans alcool. — Consommations de premier choix.

Cuisine soignée. — Menus variés. — Diners complets depuis **fr. 0,60.**

Thé, Lait, Café, Chocolat.

Sirops, 0,15 c. — Limonade, 0,20 c. — Glaces.

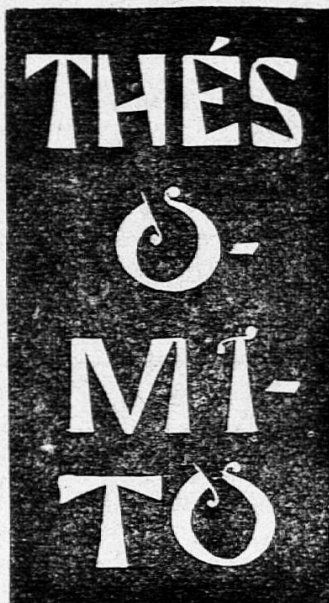
Spécialité de gâteaux aux fruits.

Grande salle indépendante pour Sociétés.

E. BADAN.

I	nstitut pour	B	ègues
	Directrice: M ^{lle} WENTZ		Consultations
	Villa Verte, Petit-Lancy		tous les jours
	GENÈVE		de 1 à 4 h.
	A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.		Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.



J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité: THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao. Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savon de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucre, Vanilles fines, etc., etc.

Ecole cantonale de commerce

A LAUSANNE

COURS DE VACANCES

destiné aux jeunes gens des deux sexes qui désirent se perfectionner dans la langue française 1^{re} série, du **11 juillet au 6 août**. 2^e série, du **1^{er} au 27 août**.

Renseignements à la direction.

H 32583 L

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
SUISSE



DESSIN GRAVURE
• CARTES GÉOGRAPHIQUES •
CARTES HISTORIQUES • STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES • PANORAMAS • DIAGRAMMES
• POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE •
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES
• CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE •

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LORELEY • • • PUPITRE A MUSIQUE

Nouveauté insurpassable.

Elégant et Léger.

Stable et Solide.

Entièrement nickelé.

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué **avec le plus grand soin**. Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. **Très portatif** comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité **en quelques mouvements** et prend au besoin très peu de place.

Il est donc **des plus pratiques** pour les personnes en voyage et surtout pour



Toutes les Sociétés.

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1^m77, la plus petite 1^m10. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré **tous ces avantages**, nous offrons ce pupitre à un prix **excessivement modique**, cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque **rien n'existait** dans ce genre jusqu'à ce jour.

PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8,—

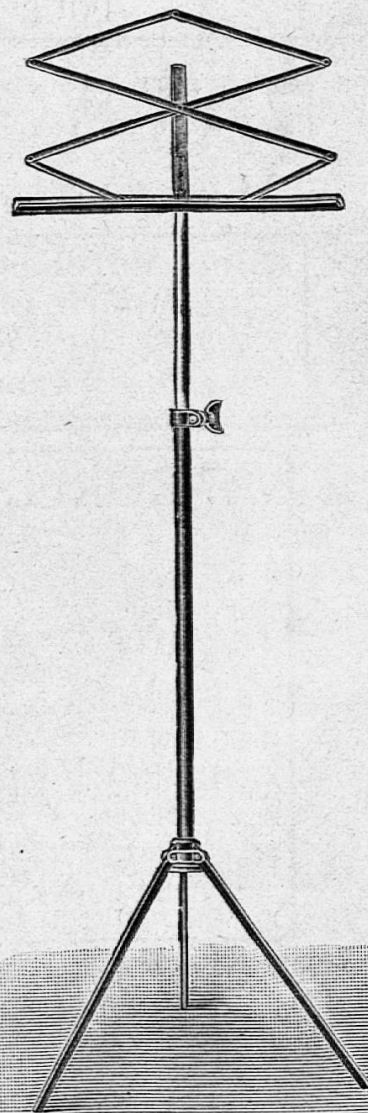
A partir de 12 pièces, grand rabais.

Pinces en métal bronzé

pour fixer la feuille de musique, la pièce fr. 0,15; la douzaine fr. 1,50.

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Magasin de Musique général, Lausanne



Hauteur, 1^m77.

Poids, environ 1150 gr.

Gewicht ca. 1150 gr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XI^{me} ANNÉE. — N° 32-33.



LAUSANNE — 13 août 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	Vaud.	
Jura Bernois.		MM. Cloux , J.,	Lausanne.
MM. Fromalgeat , L., inst.,	Saignelégier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duval , H., direct.,	Delémont.	Magnin , J.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienn.	Visinand , L.,	Lausanne.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Moeckli , inst.,	Neuveville.	Failetta , C.,	Arzier-Le Muid.
<i>Vacat.</i>		Briod , E.,	Lausanne.
Neuchâtel.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Dériaz , J.,	Baulmes.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Collet , M.,	Brent.
Rusillon , L., inst.,	Convet.	Visinand ,	La Rippe.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Perrin , M.,	Lausanne.
Barbier , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Magnenat ,	Oron.
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	Tessin.	
		M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Suisse allemande.			
M. Fritsch , Fr., Neumünster-Zurich			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président hono- raire,	Neuchâtel.	MM. Hoffmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Rosselet , F., inst., vice-président,	Bevaix.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

CH. EGGIMANN & C^{IE}, EDITEURS Genève

Livres de classe adoptés par le
Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

Charrey, A. Livre de lecture.	1 fr. 80
Corbaz, André. Exercices et problèmes d'arithmétique.	
»	A. Calcul écrit.
»	1 ^{re} série, élèves de 7 à 9 ans. — fr. 70
»	2 ^e » » 9 à 11 ans. — fr. 90
»	3 ^e » » 11 à 13 ans. 1 fr. 20
»	1 ^{re} » maître 1 fr., 2 ^e série 1 fr. 40, 3 ^e série 1 fr. 80
»	B. Calcul oral.
»	1 ^{re} série 60 c., 2 ^e série 80 c., 3 ^e série — fr. 90
»	Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs, 2 ^e édition. 1 fr. 50
Leseaze, A. Premières leçons instructives d'allemand.	— fr. 70
»	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie. 1 fr. 50
»	» » » 2 ^e » 3 fr. —
»	Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache auf Grundlage der Anschauung. 3 fr. —
Pittard, Eug. Premiers éléments d'histoire naturelle.	2 fr. 70
Roullier-Leuba. Nouveau traité complet de sténographie française, Aimé Paris. Cart. 3 fr., br.	2 fr. 50
Wagner. Atlas de poche de la Suisse, 2 ^e édition.	4 fr. —

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître :

CHAMPÉRY ET SES ENVIRONS, par AUG. ANDRÉ. Guide du promeneur et de l'excursionniste, avec la carte au 1 : 50 000 du Bureau topographique fédéral.

1 fr. —

Manuel d'alpinisme. Rédigé sous les auspices du Club alpin français, orné de 122 figures.

5 fr. —

Josias Simler et les origines de l'alpinisme jusqu'en 1600, par COOLIDGE. Un fort volume in-8°, avec illustrations et carte. Relié

25 fr. —

Booker T. Washington. (L'autobiographie d'un nègre.) Traduit de l'anglais avec une introduction et des notes par O. GUERLAC.

3 fr. 50

Sourde, muette et aveugle. Histoire de ma vie, par Hélène KELLER.

3 fr. 50

Arnold Bovet. Sa vie, son œuvre, par Pierre DIETERLEN.

5 fr. —

Majorie. Episode de l'invasion française en Valais, 1798-1799, par Ch. Du Bois-MELLY.

5 fr. —

L'Empire libéral. Etudes, récits, souvenirs, par Emile OLIVIER. Tome IX.

3 fr. 50

Le véritable Guillaume II, par Henri de NOUSSANNE.

3 fr. 50

Un drame en Livonie, par Jules VERNE.

3 fr. —

Un divorce. Roman par Paul BOURGET.

3 fr. 50

Souvenirs d'un alpiniste, par E. JAVELLE. Avec une notice biographique et littéraire par Eugène RAMBERT. Troisième édition.

3 fr. 50

Envoi à l'examen sur demande.

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
· SUISSE ·



DESSIN · GRAVURE
· CARTES GÉOGRAPHIQUES ·
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
· CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE ·

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

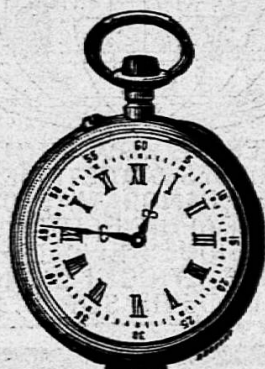
CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

LAUSANNE

Place Centrale

Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.